

INFN Aix-en-Provence

Licence professionnelle métiers du notariat en alternance 2026-2027

La licence professionnelle métiers du notariat en alternance est un diplôme universitaire et professionnel. L'Université d'Aix-Marseille et la Faculté de droit et de science politique d'Aix-en-Provence, qui en assurent la responsabilité pédagogique et administrative, ont délégué à l'Institut National des Formations Notariales d'Aix-en-Provence la gestion générale des admissions, des enseignements et des examens. Les enseignements et les examens se déroulent dans les locaux de l'Institut National des Formations Notariales d'Aix-en-Provence.

Cette licence offre une formation juridique solide, autour des thèmes fondamentaux de la pratique notariale (droit de la famille, droit immobilier, droit des affaires), dans le cœur d'activité de la profession, destinée à l'exercice des fonctions de collaborateur de notaire.

La licence professionnelle est classée au niveau T1 dans la convention collective du notariat qui vise les activités de rédaction ou d'exécution d'actes notariés courants ou des opérations juridiques simples, en exécution des directives générales du notaire et sous le contrôle de celui-ci.

Les titulaires de la licence métiers du notariat peuvent choisir d'entrer dans la vie active et de travailler en office notarial.

Ils peuvent également décider de poursuivre et compléter leur formation, en vue d'une qualification supérieure, en préparant, en une année, en alternance, le Diplôme des Métiers du Notariat (D.M.N.).

Accès à la Licence Professionnelle Métiers du Notariat en alternance

L'accès est réservé aux étudiants déjà titulaires d'un diplôme national sanctionnant deux années d'enseignement supérieur, validées dans un domaine de formation juridique compatible avec celui de la licence métiers du notariat : BTS notariat, BTS Collaborateur Juriste Notarial, L II, DUT, DEUST.

Le contrat :

Il est indispensable de justifier d'un contrat de professionnalisation, conclu pour une période de 12 mois, ou bien d'un CDI – dans ce cadre, un plan de développement des compétences peut être initié - ou d'un CDD dans un office notarial pour intégrer cette licence.

Enseignements de la Licence Professionnelle Métiers du Notariat en alternance

Semestre 1 :

BCC1, Enrichir ses connaissances juridiques

UE1, Droit des contrats

Droit commun des contrats, Contrats spéciaux, Suretés

UE2 Droit patrimonial de la famille

Le couple, Les régimes matrimoniaux, Les successions

BCC2, Maîtriser les règles comptables et fiscales

UE3, Fiscalité immobilière

UE4, Comptabilité notariale

BCC3, Approfondir ses savoirs professionnels
UE5, Déontologie professionnelle, CM
UE6, Constitution de dossier, TD
UE7, Outils informatiques et linguistiques
Informatique notariale, Anglais juridique
UE8, Projet tutoré

Semestre 2 :

BCC1, Enrichir ses connaissances juridiques
UE1, Droit immobilier
Droit des biens, Copropriété, Promotion immobilière, Urbanisme
UE2, Droit des affaires
Droit des sociétés, Fonds de commerce, Baux commerciaux
BCC2, Maîtriser les règles comptables et fiscales
UE3, Fiscalité mutation à titre gratuit
UE4, Comptabilité notariale
BCC3, Approfondir ses savoirs professionnels
UE5, Projet tutoré
UE6, Stage

Les enseignements sont dispensés au 1^{er} semestre, le lundi et le mardi, et uniquement le lundi, au 2nd semestre. Ils sont répartis en cours magistraux et en travaux dirigés.

Les enseignements et les examens sont assurés par des universitaires et des praticiens : notaires, experts-comptables, avocats, etc...

La rentrée aura lieu le lundi 7 septembre 2026 à 9 h 30.

Les enseignements sont dispensés sous le régime de l'alternance. L'alternance fera l'objet d'un rapport de stage présenté par l'étudiant. L'étudiant devra également rédiger un mémoire. Il devra montrer ses capacités d'organisation, de rédaction et de réflexion. Pour se faire, l'étudiant sera encadré par un tuteur enseignant de la formation. Les étudiants de la licence professionnelle métiers du notariat disposent d'un accès au fonds documentaire de la bibliothèque universitaire, qui leur permet de se familiariser aux techniques de recherche.

Examens de la Licence Professionnelle Métiers du Notariat en alternance

Le règlement d'examen détermine les modalités de la notation de l'ensemble des épreuves d'examen.

Le rapport de stage et le mémoire sont soutenus devant un jury.

Licence Professionnelle Métiers du Notariat en alternance : candidatures

L'accès en licence professionnelle métiers du notariat en alternance est subordonné à une demande d'admission adressée par mail à l'adresse : fc.aixenprovence@infjn-notaires.fr

Les candidats recevront un formulaire accompagné d'une demande de pièces justificatives.

Les demandes sont instruites par la Commission d'admission qui rend sa décision de façon discrétionnaire.

Les candidatures seront ouvertes du lundi 2 février 2026 au lundi 22 juin 2026.